



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 56503

## Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur le récent rapport de la fondation Agir contre l'exclusion « Mobiliser les acteurs économiques en faveur de l'emploi et de l'emploi des jeunes ». La fondation recommande de « créer au sein du conseil d'administration une commission permanente *ad hoc* chargée du suivi des questions emploi, de l'insertion sociale et professionnelle et de la nouvelle donne en matière de formation professionnelle et d'orientation tout au long de la vie, en considérant notamment les publics prioritaires au titre de la RSE ». Elle lui demande si le Gouvernement entend répondre à cette recommandation.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Isabelle Le Callennec](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56503

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [3 juin 2014](#), page 4458

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)